RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Avis voté à la séance plénière du 11 septembre 2019

Cohésion et transitions : agir autrement
Rapport annuel sur l'état de la France 2019

Déclaration du groupe de l'UNAF

Dans le Rapport annuel sur l'état de la France pour 2019, le groupe de l'UNAF tient à saluer l'angle retenu sur l'amputation croissante du pouvoir d'achat par les dépenses contraintes : sujet essentiel et familial car le niveau de vie n'est pas le même selon que l'on est un célibataire sans enfant, ou une famille avec enfants. Les familles contribuent d'autant plus à la solidarité nationale par les taxes qu'elles paient, notamment via la TVA.

Le poids des dépenses contraintes ne cesse de s'alourdir dans le budget des familles, doublé de baisses continues des prestations familiales. Plus d'un tiers des familles se sent de moins en moins soutenues par la politique familiale. Des coupes massives sont intervenues et interviennent encore sur les aides attribuées aux jeunes parents de la naissance à l'entrée en maternelle, par l'amputation d'un tiers de l'indemnisation du congé parental, par les prestations familiales rabotées et sousindexées, par les allocations logement diminuées.

Pour 2019, le quasi-gel des prestations familiales entraîne mécaniquement une perte de pouvoir d'achat pour toutes les familles avec le risque d'une fragilisation accrue par des variations de ressources et un coût du logement en hausse, première dépense du budget familial. À ceci, s'ajoutent des tarifs plus élevés pour l'accès à des services dont les familles avec enfants ont absolument besoin tels que les cantines, les transports scolaires, l'accueil périscolaire.

En France, le système de redistribution des richesses est réputé atténuer les inégalités de revenus. Pourtant, l'analyse du budget « arbitrable » brosse un portrait moins flatteur. Une fois retranchées les dépenses contraintes et l'alimentation, le niveau de vie des ménages les plus pauvres se réduit drastiquement. Selon la DREES, les 10 % les plus modestes doivent ainsi se contenter en moyenne de 180 euros par mois pour financer transport, équipement, loisir ou habillement, alors que les 10 % les plus riches disposent en moyenne de 1 890 euros soit dix fois plus.

Le groupe de l'UNAF soutient dès lors la recommandation appelant les pouvoirs publics à agir sur l'ensemble des leviers pour contenir les dépenses contraintes. Il rappelle la nécessité de compenser les charges familiales par des politiques universelles et lisibles. Il regrette toutefois que pour illustrer ce point, il soit fait référence à l'action du gouvernement pour limiter les frais bancaires laissant croire que l'objectif est atteint. Ce n'est pas le cas et le rapport parlementaire du 26 juin dernier sur l'inclusion bancaire est là pour en témoigner.

Le groupe de l'UNAF voudrait rappeler qu'à chaque fois que la France a eu besoin de retrouver de la cohésion, elle s'est appuyée sur les familles qui pour mettre en œuvre toutes les transitions sont et seront des acteurs incontournables.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.